

DIPLOME INTER UNIVERSITAIRE

AUDITION – EQUILIBRE
Enfant & Adulte

FORMATION PRATIQUE A LA CARTE 2019-2020



DIU Audiologie et Otologie Médicale

D'octobre 2019 à mai 2020
8 sessions de 3 jours /mois
A Lyon, Paris et
Clermont Ferrand

Destiné aux médecins,
audioprothésistes,
kinésithérapeutes
et orthophonistes

RESPONSABLES UNIVERSITAIRES

Professeur Paul AVAN (Université Clermont-Auvergne)

Professeur Romain KANIA (Université Paris VII)

Professeur Natacha TEISSIER (Université Paris VII)

Professeur Hung THAI-VAN (Université Lyon 1)

CONSEIL PÉDAGOGIQUE

Monsieur Matthieu DEL RIO, Monsieur Olivier DUMAS, Docteur Fabrice GIRAUDET, Docteur Charlotte HAUTEFORT,
Docteur Audrey MAUDOUX, Monsieur José ORTEGA-SOLIS, Madame Muriel RENARD, Docteur Pierre REYNARD,
Professeur Hung THAI-VAN, Docteur Evelyne VEUILLET, Docteur Sylvette WIENER-VACHER

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Proposer aux médecins, audioprothésistes, orthophonistes et kinésithérapeutes, une formation de référence en France sur l'évaluation clinique et paraclinique des troubles de l'audition et de l'équilibre, leur prise en charge interdisciplinaire, au travers de nombreux ateliers pratiques.

Le DIU répond aux besoins suivants :

Formation aux techniques de diagnostic audio-vestibulaire suite à l'arrêté du 23 avril 2012, relatif à l'organisation du dépistage de la surdité permanente néonatale : prise en charge plus précoce de la surdité de l'enfant, tests électrophysiologiques spécifiques, prise en charge indispensable des troubles vestibulaires associés à la surdité (2/3 des cas).

Formation aux nouvelles règles de prescription de la prothèse auditive suite à l'arrêté du 14 novembre 2018 : examen clinique du patient malentendant, tests d'audiométrie tonale et vocale dans le silence et dans le bruit, tests objectifs mesurant la fonction endocochléaire et rétrocochléaire, diagnostic et prise en charge des neuropathies auditives et des troubles centraux de l'audition.

Formation spécifique à la prise en charge des troubles vestibulaires et auditifs aux âges extrêmes (petit enfant, sujet âgé).



MODALITES

Enseignement présentiel et à distance

Enseignement pratique des techniques d'examen audio-vestibulaires par des instructeurs très expérimentés

Jeux de rôle médecin/patient

Formation validante pour le DPC

Volume horaire total

Enseignement théorique 100 h + enseignement pratique 70h (dont 20h de stage)

Module Audiologie 30 h cours + 40 h pratique

Module Vestibule 30 h cours + 30 h pratique

Tronc commun 40 h cours

Possibilité de s'inscrire à un seul des modules, mais tronc commun obligatoire



INSCRIPTIONS ET TARIFS

Inscription ouverte à partir de mai 2019

Formation initiale normale : 1300 € (étudiants non diplômés)

Formation continue, prise en charge individuelle : 1500 €

Formation continue, prise en charge employeur : 1500 €

Dossier d'inscription et informations pratiques

corinne.monceau@chu-lyon.fr - mahjouba.choukri@chu-lyon.fr